



EN DIRECT
DU CONSEIL MUNICIPAL
www.othis.fr

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2008

Intercommunalité

Election de six représentants titulaires et six représentants suppléants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Communauté de Communes de la Plaine de France (annulation délibération 2008/018) *Rapporteur : M. ROMANDEL*

Les communes membres de la Communauté de Communes de la Plaine de France s'étant prononcées pour une modification statutaire, destinée à prendre en compte le critère démographique dans la représentation des communes au Conseil Communautaire, le Préfet de Seine-et-Marne a, par arrêté du 8 juillet 2008, entériné cette évolution qui porte à 31 le nombre total des conseillers communautaires et à 6 contre 3 précédemment pour ceux d'Othis, comme suit : **Représentants titulaires : MM. ROMANDEL, QUERREC, CORNEILLE, GELINAT, DOMENC, POLI. Représentants suppléants : MM. LECOMPTE, POURRAT, Mme BERNASZUK, M. RONGIERE, Mme MITERRAND, M. GAREL.**

Vie associative

Subvention de fonctionnement au C.C.A.S. *Rapporteur : M. GELINAT*

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € au C.C.A.S. dont les moyens sont ainsi confortés. Plus généralement l'accueil social sera amélioré puisqu'il sera désormais confié à deux agents, l'un à l'Espace Jean-Claude CAZILHAC, l'autre au poste de Police Municipale.

A compter du 1^{er} octobre, les locaux « Jean-Claude CAZILHAC » situés place Jean Jaurès seront ouverts au public, le lundi de 13h30 à 18h30, du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

M. KURNIK Maire-Adjoint délégué à la Solidarité et M. POURRAT Conseiller Municipal délégué à l'Action sociale, y tiendront leur permanence d'élus sur rendez-vous. Les partenaires sociaux : UAS, AVIMEJ, CIDFF, MISSION LOCALE DE LA PLAINE DE FRANCE, NORD 77 SAAD... y assureront leurs permanences habituelles.

Subvention exceptionnelle à la FNACA *Rapporteur : Mme DIDIER*

Le Conseil Municipal a adopté une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € pour l'organisation, par la FNACA, du 50^{ème} anniversaire de la Fédération, le 21 septembre à Othis. A cette occasion M. CORNEILLE a salué le rôle éminent de la section othissoise dans la défense du devoir de mémoire, la promotion de la Paix et la représentation de ses intérêts auprès des instances nationales, notamment pour faire reconnaître officiellement la date du 19 mars.

Subvention exceptionnelle à l'association des Maires du département du Nord

Rapporteur : M. KURNIK

A la suite de la tornade qui a balayé plusieurs communes du Nord de la France début août, le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, qui sera versée à l'association des Maires du département du Nord, pour venir en aide aux sinistrés de ces communes.

Subvention exceptionnelle à l'ADVOCNAR pour son opération du 20 septembre « Trocadéro »

Rapporteur : Mme HENNEQUIN

A l'initiative de 15 associations franciliennes, représentant les intérêts des riverains de Roissy et du Bourget, un Conseil Municipal géant réunissant les élus de 98 communes riveraines des aéroports, s'est tenu au

Trocadéro le 20 septembre à 10 h pour demander l'instauration d'un couvre-feu nocturne à Roissy, conformément aux préconisations de l'OMS. Plus de 500 élus ont ainsi adopté symboliquement une délibération, déjà votée par le Conseil Municipal d'Othis le 25 juin 2008.

L'ADVOCNAR a été principalement chargée de l'organisation matérielle de cet événement. Le Conseil Municipal d'Othis lui accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à cet effet. Présents à Paris avec 15 élus municipaux, **MM. CORNEILLE et ROMANDEL interrogés par la presse régionale et nationale, écrite et radio télévisée, ont expressément demandé aux pouvoirs publics, la prise en considération des attentes de centaines de milliers de riverains, notamment ceux de notre canton, excédés par le bruit des avions la nuit.**

Pouvoir d'achat des ménages

MOTION sur l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité *Rapporteur : M. POURRAT*

La 3^{ème} fois cette année, le prix des tarifs de l'énergie augmente et en 2008 le prix du gaz aura enregistré une hausse totale de près de 15 % que seule la privatisation de ce secteur explique. L'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence est une catastrophe pour l'utilisateur et son pouvoir d'achat. Toute augmentation du prix du gaz est destinée à accroître les dividendes des actionnaires et à favoriser la concurrence sur le marché national entre l'opérateur historique GDF et les fournisseurs privés dont POWEO. **La Municipalité a dénoncé une politique contraire aux intérêts du pays et des millions d'abonnés, dont les abonnés othissois, livrés à la rapacité financière.**

Services publics

MOTION pour le maintien du service public de la Poste *Rapporteur : Mme BERNASZUK*

La profonde mutation (changement de statut et possible entrée en Bourse) que prépare la Poste dans le cadre de la poursuite de son ouverture à la concurrence et de la politique européenne de libéralisation du courrier, annonce le déclin d'un service public de qualité particulièrement apprécié des français dont l'évolution inquiète usagers, personnels de la Poste et élus locaux. Il en ira pour la Poste si rien ne change, comme pour GDF et pour le prix du timbre comme pour le prix du gaz. La Municipalité a dénoncé cette évolution préjudiciable aux intérêts des usagers.

MOTION sur l'organisation du temps scolaire *Rapporteur : M. CORNEILLE*

La Municipalité a dénoncé la réforme DARCOS visant la réorganisation des rythmes scolaires et des programmes en maternelle et en élémentaire qui se traduit notamment par la réduction du temps de l'école, la concentration des enseignements sur 4 jours dont les conséquences pour la formation et l'apprentissage des enfants risquent d'être dramatiques. Elle a en outre déploré l'absence de concertation préalable notamment avec les collectivités locales en charge de la gestion et de l'entretien des équipements scolaires.

Environnement

Convention de mise à disposition du logiciel « VITRAIL » (suivi du trafic aérien)

Rapporteur : M. LECOMPTE

Le Conseil Municipal a approuvé la passation d'un protocole entre la mairie d'Othis et les Aéroports de Paris pour **l'installation d'une borne « Vitrail », outil d'information permettant aux habitants de visualiser la trajectoire des avions à l'arrivée et au départ de Roissy et de prendre connaissance des mesures de bruits des aéronefs effectués dans les axes des pistes.** Les Othissois seront accompagnés dans leur consultation par un responsable municipal « Vitrail » formé au maniement de l'outil et susceptible de répondre à leurs questions éventuelles.

Informations

Fichier Edvige : M. ROMANDEL a dénoncé un projet liberticide que la mobilisation des associations et des citoyens a commencé à faire reculer. Un nouveau décret est en préparation. La vigilance reste de mise.

Forum des Associations : M. DOMENC a présenté un bilan flatteur du récent Forum des associations et remercié les dirigeants associatifs pour leur engagement.

3 jours des mots : 25/26/27 septembre - **Une dictée de Certif des années 50**, vendredi 26 à 20h30 à la salle Pierre Mendès France - **inscrivez-vous aussi par téléphone au 01 60 03 85 85.**